



Membres nommés de la Commission des athlètes du COC en 2020

Le rôle

Le rôle de la Commission est de conseiller le COC, notamment le personnel, les membres du conseil d'administration et ceux des autres comités du COC sur les questions, parmi d'autres, liées aux domaines suivants :

- Partager le point de vue des athlètes et faire entendre leurs voix à propos des politiques, programmes et décisions du COC, actuels et envisagés, qui touchent les athlètes;
- Promouvoir et défendre les droits et les intérêts des athlètes au sein du COC et du système sportif canadien;
- Servir de lien entre les athlètes et le COC pour transmettre les points de vue des athlètes au COC et réciproquement;
- Offrir une tribune où les athlètes peuvent partager et élaborer des informations ou des idées liées aux athlètes;
- Poursuivre l'établissement et le maintien de relations profondes et croissantes entre les athlètes, les partenaires du COC et la Fondation olympique canadienne (et ses donateurs) ; et
- Favoriser des relations avec les organismes internationaux d'athlètes et faire la promotion des valeurs canadiennes et olympiques sur la scène internationale.

Le mandat

Le ou la titulaire nommé(e) à ce poste aura un mandat d'un (1) an avec la possibilité de prolonger pour un deuxième mandat d'un (1) an. La commission recommande que tous les athlètes nommés considèrent aussi se porter candidats pour un poste élu à une prochaine élection.

En décidant le nombre de membres nommés et les personnes à nommer, la Commission doit s'efforcer de garantir une représentation diverse dans ses rangs en tenant compte, entre autres choses, des éléments suivants :

- Un désir des membres de la Commission d'offrir la meilleure représentation de la diversité des athlètes au Canada;
- Le désir d'équilibre des membres de la Commission qui comprend des athlètes de sports qui figurent uniquement aux Jeux panaméricains, de sports collectifs, de sports individuels, ou provenant de l'ouest et de l'est du Canada;
- Les aptitudes/expertise de la personne et sa disponibilité à siéger au sein de la Commission.

Le processus

- Les athlètes désirant occuper le poste doivent écrire un courriel à athletescommission@olympique.ca afin d'exprimer leur intérêt pour le poste.
- Le (ou la) président(e) et le (ou la) vice-président(e) organiseront une conversation téléphonique après que le (ou la) candidat(e) ait rempli un questionnaire permettant de mesurer le désir, les secteurs d'intérêts et les objectifs de chacun(e) au sein de notre CA.



Membres nommés de la Commission des athlètes du COC en 2020

- Les membres de CA en poste examineront toutes les mises en candidature et procéderont à un vote secret afin de choisir de nouveaux membres nommés.

Date limite de mise en candidature : 15 octobre 2020

Bonne chance!